

Contribution de Guillaume Limousin, adhérent MoDem de l'Isère, ingénieur agronome, docteur en hydrogéologie et géochimie, ancien enseignant vacataire en lycée général, en lycée technique, en écoles d'ingénieurs et en université, ingénieur de projet en diagnostics de pollution des sols en tant que salarié pour une société privée de conseil et d'ingénierie, 31 ans, marié, deux enfants :

Cette contribution se rapporte aux points **4.1, 4.2, 4.3 et 4.4 de l'avant-projet (Ecole-collège-lycée, Enseignement supérieur, Recherche et innovation, Formation)**

I. Filières de l'enseignement supérieur et relations avec l'enseignement secondaire

Pendant beaucoup trop longtemps, les filières immédiatement professionnelles de l'enseignement supérieur ont été dénigrées implicitement par les filières générales, avant que la crise des années 1970 ne fasse émerger un chômage de masse dans lequel les BTS et DUT s'en sont très bien sortis en comparaison avec les DEUG, licences et maîtrises, modifiant profondément la perception que les étudiants et leurs parents avaient des filières.

Néanmoins, il subsiste une injustice criante dont je m'étonne que personne ne parle, et qui perdure depuis des dizaines d'années : l'asymétrie de la présélection par la filière du baccalauréat. En effet, il est interdit pour un bachelier littéraire ou ES d'entrer dans une filière scientifique de l'enseignement supérieur, hormis celle de l'université, alors qu'à l'inverse un bachelier scientifique est autorisé à entrer dans à peu près n'importe quelle filière non-scientifique de l'enseignement supérieur. Et tout a été organisé pour cela, allant jusqu'à imposer 4 h de philosophie par semaine pour toutes les terminales, y compris scientifique, alors qu'il n'y a pas l'équivalent pour les terminales littéraires ou ES. Cette distorsion de concurrence dans l'enseignement supérieur prend donc racine dans l'enseignement secondaire. Et je suis prêt à parier que la réforme du lycée en cours ne parviendra pas à imposer un rééquilibrage : soit une autorisation de toutes les terminales à entrer dans n'importe quelle filière de l'enseignement supérieur (ce qui serait illusoire et criminel), soit restreindre l'entrée des filières non-scientifiques aux bacheliers non-scientifiques : cette dernière option, bien que seule réaliste, suppose évidemment que les élèves de lycée sachent déjà quel métier ou au moins quel domaine d'activité ils souhaitent exercer plus tard. Mais la coupure grave (que relève à juste titre par exemple Jean Peyrelevade) entre les français et l'entreprise ne contribue pas à cette voie. Mon épouse, qui enseigne en lycée professionnel, pourrait vous parler de la façon dont certains de ses collègues des lycées d'enseignement général parlent à leur élèves de l'enseignement professionnel : c'est édifiant.

- Une première proposition : restreindre les filières non-scientifiques de l'enseignement supérieur aux bacheliers non-scientifiques, et corrélativement, ne proposer 4h hebdomadaires de philosophie par semaine aux terminales scientifiques qu'en option.
- Une deuxième proposition : faire découvrir le monde de l'entreprise par des stages multiples dès le lycée, pour tous les élèves.
- Une troisième proposition : dans le cadre de la réforme de l'IUFM, introduire une période de stage obligatoire en entreprise.

II. Le problème des classes préparatoires aux grandes écoles

Oui, car c'en est un. Et grave. Derrière l'apparente réussite de ces classes se cache une gabegie financière et intellectuelle colossale. Pensez que chaque étudiant des classes préparatoires coûte 4 fois ce que coûte un étudiant des universités. Que les enseignants agrégés qui « collent » sont les mieux payés de l'enseignement supérieur (60 euros environ par heure). Or on répète toujours que le résultat est là. C'est bien l'une des plus grandes supercheries que j'ai jamais entendue. En effet, on fait croire que ce sont ces classes préparatoires qui font naître l'excellence, alors que je peux vous garantir que c'est l'inverse : ce sont les élèves excellents qui y vont et l'enseignement qui y est dispensé n'y change rien (ils ont déjà, dans le fonctionnement intrinsèque de leur esprit, la soit-disante « méthode de travail » que les classes préparatoires prétendent leur apprendre), si ce n'est dans le volume d'heures par an, considérable, et donc évidemment plus propice à une grande masse de connaissances. On fait croire aussi que les étudiants sortant de ces classes sont alors voués à la réussite et adaptés au monde du travail. Cette seconde supercherie est encore plus facile à démonter. En effet, ce sont les écoles d'ingénieurs et filières professionnelles de l'université qui forment très bien au monde du travail. Or on utilise dans ces écoles d'ingénieurs même pas 10%, dans le meilleur des cas, de la masse considérable de connaissances acquises en classes préparatoires. Tout le reste n'a servi à rien, ou seulement à la sélection. Car c'est là la troisième et dernière abberation de ces classes : alors qu'elles sont vouées à diriger la majorité de leurs étudiants vers les écoles d'ingénieurs, leurs programmes (et donc également les concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs) sont en inadéquation quasi-totale avec ceux des écoles d'ingénieurs. La preuve en est que le peu d'étudiants des écoles d'ingénieurs qui viennent de BTS ou de DUT sont souvent parmi les mieux classés alors qu'une minorité de places leur sont réservées. Le résultat est que des étudiants qui auraient excellé en école d'ingénieur ratent les concours d'entrée alors que d'autres, bien moins adaptés, les réussissent puis abandonnent leur école d'ingénieur en cours de route pour revenir à l'université dans une filière plus fondamentale. En bref : les classes préparatoires ne font que décapiter l'université en captant les meilleurs étudiants tout en ne remplissant aucunement sa mission de « préparer » aux grandes écoles.

- Une première proposition : dans le cadre de la réforme LMD dont le premier cycle prend désormais 3 ans, supprimer progressivement les classes préparatoires en confiant la gestion intégrale (administrative, financière et pédagogique) de ces classes aux universités, même si des raisons logistiques obligent ces classes à être dans les lycées pendant encore de nombreuses années.
- Une deuxième proposition : rapprocher progressivement le programme des classes préparatoires d'une vraie préparation aux écoles d'ingénieurs, avec visite des écoles, découverte de métiers d'ingénieurs, matières applicatives (et modification en conséquence des épreuves de concours).

III. Le problème de concurrence déloyale des écoles d'ingénieurs

Si la France doit, à mon avis, avoir honte de ses classes préparatoires, elle doit en revanche être très fière de son enseignement professionnel et du fleuron de celui-ci : les écoles d'ingénieurs ou les écoles de commerce. Une si grande adaptabilité au monde du travail, une si grande réactivité, une si bonne relation avec les entreprises nous est enviée par la terre entière. Le seul problème provient peut-être du fait que ces écoles ont été directement rattachées à un ministère, et pour celles d'entre elles qui forment des

fonctionnaires, également rattachées à un corps d'Etat. Ces deux situations font que les écoles captent vers elles toute une série de lobbys, d'influences, et par conséquent de financements dont certains, il faut l'admettre, sont superflus. Je me souviens avoir été conspué lorsque j'avais affirmé que mon école d'agronomie n'avait pas besoin d'un jardin sur un toit vu le prix que cela coûtait, alors que l'université à côté croulait sous les fuites d'eau dans les bureaux...

Si vous ajoutez à cela que les chefs d'entreprise sont libres de verser la taxe professionnelle à l'établissement d'enseignement de leur choix, cela crée une distorsion encore plus grande avec l'université puisque la majorité des chefs de grandes entreprises est issue de ces écoles.

- Une proposition pour commencer : ne plus nommer ces écoles « Grandes Ecoles » dans les textes officiels.
- Une deuxième proposition : abolir le versement à la carte de la taxe professionnelle.
- Une troisième proposition : que les services de l'Etat, les grands corps d'Etat et les établissements publics et les entreprises publiques abrogent les « grilles de conditions de recrutement » (pour tel poste de cadre, telle catégorie de grande école est requise, etc...).

IV. La formation et l'évaluation des enseignants-chercheurs

Il est étonnant de constater que les enseignants-chercheurs, bien qu'ayant théoriquement la moitié de leur temps à consacrer à l'enseignement, soient recrutés majoritairement sur des critères de recherche, et évalués au long de leur carrière presque exclusivement sur des critères de recherche. De sorte que personne ne puisse obliger un enseignant à dispenser des cours acceptables : seule la motivation et le plaisir personnel sont les moteurs d'un enseignement de qualité.

- Une première proposition : imposer, comme pour les écoles d'ingénieurs du ministère de l'agriculture, une épreuve de cours lors du recrutement de n'importe quel maître de conférence.
- Une deuxième proposition : faire inspecter les maîtres de conférence sur leur cours périodiquement, comme cela se pratique pour l'enseignement secondaire.

V. L'immobilisme et le corporatisme aveugle des Sciences Humaines et Sociales

J'avais transmis au « Nouvel Observateur » une lettre qui avait été publiée (<http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2109/articles/parolelecteurs.html>). Je vous la livre tel que car elle expose clairement mon avis sur la question et apportent du même coup des propositions sur la thèse de doctorat :

N° 2106 « Les oubliés des sciences humaines »

Ayant assisté en tant qu'apprenti chercheur au débat sur l'avenir de la recherche, j'ai été particulièrement déçu par l'attitude de nos collègues des sciences humaines et sociales. C'est nous, chercheurs du domaine scientifique, qui avons lancé le mouvement Sauvons la recherche !. Et pour obtenir un effort financier sans précédent, nous étions prêts à nous remettre en question profondément : accepter beaucoup plus de collaborations avec le privé, mais nos collègues des sciences humaines s'y sont opposés ; accepter des évaluations bien plus fréquentes et plus sévères des chercheurs avec des sanctions éventuelles, mais nos collègues des sciences humaines s'y sont opposés ; accepter enfin une mesure phare : que le doctorat soit enfin reconnu dans les conventions collectives et dans la fonction publique, ce qui supposait évidemment que

toute thèse soit considérée comme expérience professionnelle et soit donc obligatoirement rémunérée et soutenue au bout de trois ans maximum, mais nos collègues des sciences humaines s'y sont opposés. Alors à force de demander toujours plus d'argent sans rien vouloir changer à une filière qui conduit pourtant au chômage des milliers d'étudiants chaque année, les sciences humaines et sociales ont reçu en échange ce qu'elles méritaient : rien !

VI. Démocratie mais inertie

En ayant vu le fonctionnement d'une structure très syndiquée mais aussi où le personnel est beaucoup consulté pour les grands choix (telle que le CNRS ou l'université) et de l'autre côté une structure peu syndiquée et d'ambiance très « militaro-japonaise » (tel que le CEA), j'ai pu constater qu'au CEA, il y a davantage de personnes aigries de leur situation et qui ne comprennent pas les choix stratégiques de leur hiérarchie (qui sont d'ailleurs souvent contredits tous les 4 ou 5 ans). Mais d'un autre côté, l'avantage de ce système de gestion peu démocratique est la rapidité d'adaptation : rapidité pour un recrutement, rapidité pour l'évolution d'une unité, d'un laboratoire, rapidité pour la décision d'engager des financements, etc...

- Une première proposition : donner aux universités et aux instituts de recherche l'autonomie financière, mais aussi, dans des conditions bien déterminées, à chaque sous-structure de ces entités.
- Une deuxième proposition : ne surtout plus fonctionner en dotation annuelle (pour laquelle on se précipite de dépenser en fin d'année ce qui n'a pas été dépensé, sans considération des besoins réels) et remplacer ce système aberrant par un fonctionnement en dotation de projet.
- Une troisième proposition : sectoriser les métiers et créer des postes de « gestionnaires » ou même de « commerciaux de la recherche » pour que des personnes qui ont un bac+8 en sciences ne passent plus leur temps à faire de l'administration ou de la recherche de... financement mais laissent cela à des personnes formées spécifiquement à cela.
- Une quatrième proposition : centraliser en une unité de service tous les métiers autres que la recherche pour chaque université ou sous-structure d'université (ou d'institut de recherche).
- Cinquième proposition : alléger les procédures administratives de demandes de financement de recherche de sorte que le couperet ne soit pas en amont mais issu d'une évaluation en aval (avec reconduite ou non du financement).

VII. Conclusion

On peut constater que, comme pour beaucoup d'autres domaines, tout se tient et une réforme profonde ne pourra pas se faire sans considérer tous les problèmes connexes : perception déformée des parents et des élèves dès le plus jeune âge pour les métiers « manuels » et les filières professionnelles, réconciliation des français avec l'entreprise, découverte du monde de l'entreprise par les enseignants des filières générales secondaires et supérieures, concurrence déloyale entre écoles et universités, mais aussi : crise gravissime du logement étudiant, crise de l'immobilier et des infrastructures universitaires, déséquilibre des budgets, évaluation des enseignants-chercheurs, etc... Si j'ai plutôt soutenu le mouvement « Sauvons la recherche ! », j'ai été en revanche opposé à une revendication qui a pourtant été clairement soutenue et peu débattue (cela m'a étonné qu'elle eut si peu étonné) : c'est la cooptation des chercheurs et le choix des

politiques de recherches par eux-mêmes. En terminale, je me souviens que mon professeur de philosophie nous avait parlé avec admiration d'un chercheur qui avait décidé de lui-même de cesser ses recherches car elles lui paraissaient dangereuses : mon prof voyait cela comme de la science avec conscience. Je trouve au contraire cela révoltant : en démocratie, il doit y avoir partout la séparation des pouvoirs, en particulier entre l'exécutant et le décideur. En cela, le scientifique doit accepter que les choix de recherche, même s'ils peuvent être proposés par lui-même en tant qu'expert, soient décidés au final par un gouvernement élu. Ensuite, c'est à l'ensemble des français de faire le bon choix...

Guillaume Limousin (adhérent Modem de l'Isère).